Les démarches d’écologies industrielles et territoriales, le plus souvent, « se concentrent sur l’acteur industriel individuel ou sur l’agrégation de quelques acteurs » (Bey, 2001). Le plus souvent encore, ces acteurs individuels sont des unités de productions, agglomérées au sien d’un parc éco-industriel, parfois associés à une collectivité territoriale. Ce type de démarche, bien loin de constituer des ruptures, visent simplement à limiter l’impact environnemental des activités industrielles (et non de la société industrielle/ « moderne ») sur l’environnement, dans la logique d’une « croissance verte ». Il n’y a donc pas là d’ambition d’un redesign en profondeur des systèmes socio-économiques modernes pour les rendre compatible avec les limites intrinsèques de la biosphère, mais simplement, la recherche d’innovation incrémentales (pourtant initialement proscrites des démarches d’EI (Erkman, 1998) ) permettant de faire évoluer à la marge le système industriel en bouclant quelques flux de matière et d’énergie.

Le bouclage des flux de matières et d’énergie constitue la proposition fondatrice du champ de recherche de l’Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT). Dans la perspective d’un écodéveloppement, cette proposition repose sur une transformation en profondeur des systèmes socio-écologiques « modernes ». C’est-à-dire, la « conception de systèmes de production et d’établissements humains comme de vrais systèmes mettant à profit toutes les complémentarités ; les cycles écologiques fonctionnant ici comme un paradigme de la planification » (Sachs, 1980, 34). La métaphore de l’écosystème (Hess, 2009), appréhendée comme une « manière de voir » les systèmes socio-économiques (Ehrenfeld, 2004), est donc en charge d’inspirer des politiques de transition ambitieuses et créatives visant à un redesign complet